

(réf:03005)

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a saturé un nouveau mode d'accès à la qualification, au certificat ou au diplôme : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Depuis 2005, l'IRTS de Franche-Comté a développé un accompagnement VAE pour les diplômés du secteur sanitaire et social du niveau V à I et a obtenu le label européen SiQuCAE pour la qualité de sa prestation.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Toute personne qui dispose d'une expérience continue, discontinue ou bénévole d'au moins 3 années équivalent temps plein (dans les 10 dernières années) en rapport direct avec le référentiel de compétences du diplôme visé.

Objectifs :

- Favoriser un travail de mémoire sur son parcours professionnel ou extra-professionnel par la mise en mots de son expérience.

Contenu :

- Accompagnement du candidat à la méthodologie d'écriture VAE.
- Accompagnement à l'explicitation de ses compétences pour l'écriture du livret 2 et à la présentation orale devant jury.
- Méthodes et moyens pédagogiques :
Accompagnement par l'entretien d'explicitation.
Entretiens individuels et séances collectives notamment lors d'oral blanc devant jury.

Durée :

24 heures, différents financements VAE, CIF, CPF, plan de formation employeur, pôle emploi, conseil régional, ou Dispositif de Soutien de Branche (DSB) UNIFAF.

Intervenants :

L'équipe du pôle VAE est constituée de professionnels et/ou formateurs du secteur, formés à l'accompagnement VAE (entretien d'explicitation) ou approche compétences.

Prix :

DSB : Nous consulter.
24 h : 1 800 € pour les niveaux I et II, 1 600 € jusqu'au Niveau III

Contact :

Chantal Magnenet : 03 81 41 67 76
Secrétariat : Coralie Michel : 03 81 41 61 38

